

COMPTE RENDU DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

DU 04 DECEMBRE 2008

Selon les notes personnelles de Jean Chaumine

Ce compte rendu n'est pas officiel et n'engage que ma responsabilité.

Point 1 : PV du CS du 16 septembre 2008

Le procès verbal de la séance du 16 septembre 2008 est approuvé à l'unanimité

Point 1 bis : Statuts de l'Université de la Polynésie Française

Le projet de statut est approuvé à l'unanimité moins une abstention

Point 2 : Recherche

2.1 : Contrat de projet Etat-Pays

2 projets présentés par l'UPF (Barriot et Conte), 1 projet IRD-UPF (Moretti), 1 projet UPF-IML (Teai), 1 projet Ifremer (Cochard).

Les projets doivent être en adéquation avec le pays. Ils seront transmis à l'AERES pour une expertise scientifique. L'enveloppe globale attribuée est d'environ 2 millions d'euros pour 4 ans.

2.2 : 11th Pacific Science Inter-Congress

Il se tiendra du 2 mars au 6 mars 2009. Environ 700 scientifiques sont attendus. Ce congrès est couplé avec les 2èmes assises de la recherche.

2.3 et 3.2 : Soutenances de thèses

En 2009, 8 soutenances de thèse sont prévues. On note 8 inscriptions en doctorat 1^{ère} année. L'UPF compte environ 30 doctorants.

Point 3 : Ecole doctorale

3.1 : La charte des thèses est adoptée à l'unanimité

3.4 : Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité